

Gud Zignat bald, ob Jsa guten  
 Jm glaf auf glücklich gubnu.  
 Fiat. Amen.  
 J.

AH 53, 159-162 - Blatt 159<sup>V</sup> und 162 leer

69

1701 August 13., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRULART, MARQUIS DE]  
 PUYSEUX AN DEN [ALT] LANDVOGT [DER FREIEN AEMTER,  
 BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

*"J'ay receu la lettre que vous avés pris la peine de m'escire le 10 de ce  
 mois avec le memoire qui y estoit joinct du prix au quel l'on peut rendre a  
 Huningue le Cuivre et le fer blanc du Tirol. J'en rends compte a la cour et  
 lors que j'auray sa response Je vous feray.scavoir ses jntentions.<sup>1</sup>*

*j'ay vû les deux lettres qui vous ont esté escrites par le s.<sup>r</sup> Louis d'H e u s -  
 s e r Il paroist que la Republique de Venise est tousjours dans les mesmes  
 dispositions [- Venedig wollte in den eidg. Orten Truppen anwerben, was aber  
 den franz. Intentionen ganz zuwider war -]<sup>2</sup> Il faut que cette affaire aille  
 son cours et comme je n'ay point de nouveaux ordres sur cela les Jntentions  
 du Roj [L u d w i g XIV.] sont tousjours de mesme, ainsi si cela réussit a  
 la bonne heure je seray mesme ravy que vous en tiriés quelque avantage, je  
 vous renvoye ces deux lettres*

*Je vous remercie de vostre attention a prendre des mesures pour estre Infor-  
 mé de tout ce qui se passera dans le Tirol<sup>3</sup>, Je vous prie de ne rien negliger  
 pour cela et de me donner de vos Nouvelles le plus souvent qu'jl vous sera  
 possible et de faire en sorte d'estre bien jnstruict de tout*

*Il m'est revenu que M le Comte [Franz Ehrenreich] de T r a u t m a n s -  
 d o r f f [der Gesandte des röm. Reiches] fait tout ce qu'jl peut pour des-  
 tourner les louables Cantons d'envoyer au Roy [von Frankreich] et au Roj  
 d'Espagne [P h i l i p p V.] les lettres dont les projets ont este dressez*

53/69-70

a la derniere diette [gemeint auf der Jahrrechnung von Baden]<sup>4</sup> Il me paroist peu d'ap.<sup>ee</sup> [?] <sup>5</sup> qu'jl doive estre escouté et une condescendance de la part des Cantons a cette proposition de la part de ce ministre ne pouroit avoir que des suites facheuses pour eux par ceque ce seroit marquer une partialite pour l'empereur [L e o p o l d I.] dont le Roy seroit en droit de se ressentir ainsi je vous prie de vous Informer un peu des demarches que fais ce ministre sur cela et dans quels sentimens vous trouverés vos amis a cet esgard".

1) vgl. AH 35/42

2) vgl. AH 22/100

3) vgl. AH 24/140

4) s. EA VI 2, 925 d

5) *parap. ee  
mejeudap.*

Original, in franz. Sprache - AH 53, 163a-163b

70

1711 April 29., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN FRANÇOIS-CHARLES DE VINTIMILLE] COMTE DU LUC AN [ALT] AMMANN [UND DERMALIGEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

Du Luc verdankt Zurlaubens Schreiben vom 25. ds. "on ne peut point douter de la mort de l'Empereur [J o s e f I., dieser war am 17. April 1711 verschieden]. Je l'appris dimanche matin [gemeint am 26. April]. Cet Evènement est d'une grande Jmportance. nous en verrons les suites, Dieu veuille qu'elles soient avantageuses aux deux Couronnes [Frankreich und Spanien gemeint]; Je le souhaite par toute Sorte de raisons, et pour les avantages des LL: Cantons Catholiques. J'envoye aujourd'huy a m.<sup>rs</sup> [Bürgermeister und Rat] de Zurich [als dem Vorort] la lettre du Roy [L u d w i g XIV.] par laquelle sa majesté donne part au L. Corps Helvetique de la mort de monseigneur le Dauphin [L o u i s I<sup>er</sup>, dieser war am 14. April verstorben]. Je ne me consoleray Jamais de cette perte dont Je suis vivement touché.

Je vous suis fort obligé de tout ce qu'il vous plaist me marquer par rapport a m le Bailli de sargans [Beat Jakob L e u w].<sup>1</sup>

Je suis avec un tendre abandon plus a vous Monsieur qu'homme qui soit au monde. m.<sup>le</sup> votre fille [M a r i a H e l e n a B a r b a r a Zurlauben, damals Pensionärin in der Visitation zu Solothurn] ce[!] porte bien. ...

m. le marechal [de France, Claude-Louis-Hector duc] de V i l l a r s est